

DEPARTEMENT DU CHER  
ARRONDISSEMENT DE ST AMAND  
CANTON DE DUN SUR AURON  
Commune de ST GERMAIN DES BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
en exercice : 14  
présents : 12  
votants : 14

L'An deux mil quinze, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de St Germain des Bois dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Guy VILLAUDY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 octobre 2015  
Date d'affichage : 19 octobre 2015

Etaient présents : Mmes et Mrs VILLAUDY Guy, LARDY Jean-Pierre, BRANSARD Marie-Claire, FOUQUET Christian, SAJOT Benoît, DOUCET Cyril, DURAND Etienne, GALLIENNE Josette, MARCHAT Jean-Marc, LACHASSE Céline, CHAMBRIN Hugues, BARDELOT Solange.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme HUET Annick à M. VILLAUDY Guy et M. TRAMUNT Yannick à Mme BARDELOT Solange

Mme BRANSARD Marie-Claire a été élue secrétaire de séance.

---

Mme BARDELOT Solange, secrétaire de séance du 25 septembre 2015, a donné lecture du procès-verbal de la dite séance qui est adopté à l'unanimité.

---

**Communauté de communes le Dunois - rapport et schéma de mutualisation 2015-2020**

M. le Maire donne la parole à M. LARDY, délégué communautaire, qui présente le rapport et le schéma de mutualisation (année 2015-2020) de la Communauté de Communes le Dunois. Après discussion, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

**Communauté de communes le Dunois - rapport d'activités 2014 (affaires scolaires, atelier relais, ordures ménagères et déchetterie)**

M. le Maire donne la parole à M. LARDY, délégué communautaire, qui présente le rapport d'activités (affaires scolaires, atelier relais, ordures ménagères et déchetterie) de la Communauté de Communes le Dunois. Après discussion, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

**devis SDE - prises guirlandes**

Monsieur le Maire présente le devis pour 5 prises guirlandes à poser sur les lampadaires route de Dun.

Le coût global est évalué à 1 355.00 €HT.

Le SDE prend en charge 50 % du montant des travaux. Le coût réel de la commune s'élèverait à 677.50 €HT

Après avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité le plan de financement prévisionnel

## Informations

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

. changement de fournisseur d'électricité à la salle des fêtes. La loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) de décembre 2010 prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 les consommateurs ne bénéficieront plus des tarifs réglementés pour les sites souscrivant à une puissance supérieure à 36 kWA (dits « tarifs jaunes et verts »).

La salle des fêtes est en tarif jaune avec une puissance de 48 kWA  
(présentation du diaporama de la réunion du SDE en date du 20 octobre)

. lancement de l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de 2 logements locatifs  
(parution 22 octobre – date limite des offres le vendredi 13 novembre)

Par ailleurs, M. le Maire présente les plans des travaux

. vente des chênes

. tarifs des transports scolaires pour les collèges et lycées au 1<sup>er</sup> janvier 2016

. courrier de remerciements de l'association SGB GYM pour la subvention versée par la commune

## Divers

Monsieur le Maire propose de réfléchir sur un aménagement des entrées de bourg permettant le ralentissement des véhicules.

Vu, pour affichage  
Le Maire,  
Guy VILLAUDY

